

Lieu de Vie « LA LOUVERIE »



*« Etre capable de trouver sa joie dans la gloire de l'autre :
voilà le secret du bonheur »*

BERNANOS

LES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL DANS L'ESPACE SOCIAL

Les débuts dans les années 70

Les Lieux de vie et d'accueil¹ sont apparus dans les années 70. Des hommes et des femmes issus de professions diverses, décident d'accueillir, le plus souvent dans leur propre maison, des enfants, des jeunes ou des adultes en difficulté physique, affective ou sociale. Ils créent seuls, en couple ou en collectif, leur lieu d'accueil dans lequel ils proposent une autre forme de relation, de soutien, de soin, dans l'accompagnement de la vie quotidienne.

Structures d'Accueil Non Traditionnelles

En 1983, la circulaire de Madame Georgina DUFOIX reconnaît la spécificité de la prise en charge et l'intérêt du service rendu de ces LVA qui sont dénommés "*Structures d'Accueil Non Traditionnelles*".

Les demandes à leur égard sont nombreuses et dépassent de très loin le nombre de places disponibles, et cette situation est malheureusement toujours d'actualité.

Ces demandes viennent principalement des services de l'Aide Sociale à l'enfance, de la Santé, de la Psychiatrie et de la Justice.

Les Lieux de Vie et d'Accueil sont différents des établissements par la permanence, la stabilité et l'hétérogénéité professionnelle des accueillants, et différents des accueils familiaux par l'autonomie de leur projet éducatif et de leur gestion administrative et financière.

Ces associations sont au service de l'action sociale

Spécificités des Lieux de Vie et d'Accueil

- ♥ Un accompagnement dans la quotidienneté, dans le « Vivre avec », le partage réfléchi de la vie quotidienne comme premier support éducatif.
- ♥ Un accueil centré sur des relations de proximité, fondées sur une acceptation de la personne dans sa singularité et dans sa globalité.
- ♥ Un accueil dans une habitation personnalisée, souvent le domicile même des permanents fondateurs, qui est adaptée aux spécificités des personnes accueillies.
- ♥ Un accueil en petit effectif, en général de trois à sept personnes accueillies ; des accueillants clairement identifiés, en général de deux à cinq Permanents.
- ♥ Un accueil déterminé par un projet personnalisé - issu d'une réflexion commune entre les permanents du L.V.A. et ses partenaires - visant l'apaisement, le rétablissement de liens sociaux, un cheminement de la personne accueillie pour la construction d'un projet de vie singulier.

¹ LVA : Lieu de Vie et d'Accueil



- ♥ Un accueil dont la durée s'adapte suivant les besoins de la personne (séjour long, relais, alternance, séquentiel, rupture, « vacances »).
- ♥ Des professionnels utilisant des techniques de supervision, permettant une distanciation de ce qui se vit et se travaille au quotidien auprès des personnes accueillies.
- ♥ Un accueil dans une structure à taille humaine, autonome dans son projet social et dans sa gestion administrative et financière.
- ♥ Reconnus par les professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et judiciaires pour l'intérêt de leurs accompagnements, les L.V.A. ne peuvent répondre qu'à une part limitée des demandes qui leur sont adressées.

Pour les services de l'Aide sociale à l'enfance, de l'Éducation spécialisée, de la psychiatrie, de la pédopsychiatrie et de la justice, l'accompagnement assuré par les L.V.A. enrichit judicieusement l'éventail des choix en matière de placement de personnes en difficulté.

Les L.V.A occupent une position à la lisière des établissements médico-sociaux et des accueils familiaux. Ils proposent des solutions adaptées à des personnes pour lesquelles un accompagnement professionnel et fortement personnalisé est préconisé. Les LVA sont particulièrement sollicités pour des enfants, adolescents ou adultes pour lesquels les caractéristiques institutionnelles des établissements sociaux et médico-sociaux ne sont pas indiquées.



Sommaire

I- L'ACCUEIL EN LIEU DE VIE	7
1.1. D'aujourd'hui à maintenant	1
1.2. Le cadre familial	1
1.3. Les objectifs	2
1.4. Un public hétérogène	4
1.5. Les modalités d'accueil	4
1.6. Les relations avec la famille de l'accueilli.....	6
II- ENTRE VILLE & CAMPAGNE	7
2.1. Les relations avec la famille de l'accueilli.....	7
2.2. Localisation et zone d'intervention	9
2.3. Accessibilité	11
III- LE PROJET PEDAGOGIQUE	12
3.1. L'orientation pédagogique générale	12
3.2. Les moyens pédagogiques	14
3.3. L'accompagnement pédagogique	20
3.4. Un partenariat éducatif	22
3.5. Les méthodes d'évaluation	23
3.6. L'organisation des journées	24
EN CONCLUSION	26



I- L'accueil en Lieu de Vie

1.1. D'aujourd'hui à maintenant

La Louverie est une association créée par Mme Carton en 2007.

Le projet était de proposer un espace de vie, permettant aux sujets accueillis de s'épanouir aussi bien socialement que professionnellement.

L'association a donc pour but de promouvoir l'accompagnement et l'accueil temporaire ou d'urgence de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou affectives.

Sa mission est de favoriser les liens entre les personnes quels que soient leur âge, leurs différences, leur situation sociale ; de mener toute action de nature à favoriser le développement moral, intellectuel, affectif et physique de ses membres.

Pour cela, Mme Carton a initié la création d'un Lieu de vie, privilégiant l'apprentissage de la vie en « communauté » et visant l'autonomie du sujet accueilli, par un accompagnement pluridisciplinaire et individualisé, tout en le soutenant dans l'élaboration de son projet personnel de formation, d'éducation, d'insertion à l'emploi ou de réinsertion familiale ...

En mars 2009, l'association obtient l'agrément Lieu de Vie et d'Accueil après un passage en commission CROSMS¹, ce qui lui permet d'accueillir sur son site, 6 jeunes de 5 à 21 ans placés par l'aide sociale à l'enfance.

1.2. Le cadre familial

L'accueil au lieu de vie « *La Louverie* » est un accueil de caractère intrinsèquement familial. La vie du lieu y est gérée par le couple formé de Mr et Mme Carton, dont c'est le domicile.

Cette structure permet de proposer aux jeunes un style de vie, un art d'habiter ensemble qui colore la dimension éducative et lui imprime sa singularité : nous sommes dans le « faire avec ».

Ce cadre familial permet à l'enfant de se trouver face à des représentations parentales, ce qui en fait l'intérêt, la difficulté et la limite.

La vie familiale va proposer des représentations parentales pouvant offrir une voie d'apaisement à la souffrance affective de l'enfant mais qui vont inévitablement et simultanément, la réactualiser. Cette réactualisation donne lieu à un travail essentiel ayant des effets structurants et restaurateurs.

¹CROSMS : Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale,



Ce vécu laissera dans la vie de l'enfant des empreintes qui seront pour lui autant de points d'appui et facilitera une inscription à l'intérieur du lieu, source de sécurité.

Cette sécurité permettra une assise affective de nature à favoriser son équilibre psychologique.

Les conditions seront donc réunies pour que soient permises acquisitions et développement.

Le jeune ne doit pas faire l'amalgame entre sa famille et le couple responsable du lieu de vie. Il nous faut rester vigilants et l'aider à rebondir pour pouvoir retisser les liens avec sa famille.

« La meilleure des préventions et garantie de l'épanouissement d'un enfant, reste une famille solide, aimante et attentive.

La famille constitue le lieu naturel de la conception, la naissance, la croissance et l'éducation des enfants.

1.3. Les objectifs

Il s'agit en effet de donner, à travers la vie familiale et l'accompagnement un cadre rassurant et structuré, permettant développer les apprentissages de base (l'hygiène, le budget, la diététique...), d'encourager la personne dans ses projets (estime de soi, confiance, respect, persévérance), de lui permettre de réinvestir son histoire familiale et ainsi de se construire sa propre place dans la société.

Le lieu de vie offre tous les intérêts du petit collectif :

- ♥ La possibilité d'être attentif à chacun ;
- ♥ L'individualisation de l'accompagnement ;
- ♥ Un climat chaleureux, rassurant et vivant ;
- ♥ Une souplesse plus grande que l'institution, avec une réactivité plus rapide ;
- ♥ Une diversité enrichissante avec une insertion plus discrète donc moins stigmatisante ;
- ♥ Par sa stabilité, il lutte contre les troubles de l'attachement.

De ce fait, cinq salariés sont employés sur la structure : une responsable (Mme CARTON), un animateur socio-éducatif à temps plein (Melle KINNOO), un éducateur spécialisé à temps plein en cours de VAE¹ (M. TEFFO), un animateur technique à 80% temps plein (M. CARTON), et une aide familiale ; de plus, une enseignante spécialisée-psychopédagogue, et deux psychologues vacataires interviennent régulièrement (quotidiennement ou bimensuellement) auprès des jeunes accueillis ou de l'équipe, ainsi qu'un animateur pour l'encadrement d'ateliers d'art et de musique.

¹ VAE : Validation des Acquis d'Expériences



Il s'agit donc pour l'équipe de La Louverie, à moyen terme, de permettre au jeune accueilli de s'apaiser, en se confrontant à la réalité de la vie quotidienne, aux responsabilités partagées, et de se débarrasser des réflexes institutionnels et/ou d'assistantat.

À plus long terme, il s'agit pour le jeune, d'acquérir l'autonomie nécessaire à son émancipation.

Il s'agit de valoriser chacun par la créativité de l'action, aussi bien dans un projet artistique que dans les tâches du quotidien, le travail scolaire ou projet professionnel, en favorisant l'ouverture et la curiosité : observer et découvrir l'autre pour mieux se situer soi-même.

Les objectifs du lieu de vie « *La Louverie* » auprès des jeunes sont :

- ♥ De leur donner un cadre et des moyens pour exprimer leurs souffrances, leurs attentes ;
- ♥ De leur proposer des outils afin de modifier l'approche qu'ils ont de leurs difficultés ;
- ♥ De permettre une intégration réussie sur le plan social et professionnel ;
- ♥ Le jeune acquiert les apprentissages nécessaires à la vie quotidienne. Il accroît ses capacités d'intégration professionnelle et/ou de réalisation d'activités. Il connaît et accepte les normes et codes sociaux reconnus ;
- ♥ D'encourager le jeune à occuper son temps libre ;
- ♥ En l'assistant dans l'évolution et la consolidation de ses aptitudes cognitives, psychologiques et culturelles. En l'aidant à prendre des responsabilités, à les assumer, à en analyser les conséquences positives et/ou négatives ;
- ♥ D'aider à la construction identitaire du jeune ;
- ♥ En le valorisant et en l'encourageant ;
- ♥ En l'accompagnant dans ses rapports avec les autres ;
- ♥ En le guidant pour permettre l'émergence et la réalisation de ses projets ;
- ♥ D'être un lieu de ressource ;
- ♥ En permettant aux jeunes de renouer ou de consolider les liens avec leur famille, l'existence et la pérennité du lien familial nous étant primordiales.

1.4. Un public hétérogène

Le Lieu de Vie « *La Louverie* » a une capacité d'accueil de 6 jeunes mineurs et jeunes majeurs de cinq à vingt et un ans.

- ♥ Une place de « *séjour relais* » pour des accueils de courte durée ;
- ♥ Cinq places pour des accueils de moyenne et longue durée.

La catégorisation des enfants accueillis se révélant très complexe, l'accueil dans un lieu de vie se fait au cas par cas.

De plus, la diversité de typologie des enfants ou jeunes accueillis évite des effets de collage et d'imitation ou stigmatisants et leur permet ainsi de changer d'image et d'attitude s'ils en éprouvent le besoin (« *se redonner une chance* »).

Cette diversité accroît l'individualisation des prises en charge et favorise une dynamique relationnelle enrichissante pour tous.

(ex : *les grands stimulent les petits, cela les valorisent ; les petits, eux, y trouveront un soutien différent*).

Elle limite les risques d'effets de groupe et les conflits qui en découlent.

Pour cela et dans cette optique « *La Louverie* » s'engage à accueillir des groupes mixtes :

- ♥ Difficultés sociales, troubles psychologiques ;
- ♥ Jeunes et enfants porteurs de maladies, de handicaps dans le cadre de la protection de l'enfance.

Nos diverses compétences individuelles nous permettent d'accepter l'accompagnement de jeunes en cours d'insertion sociale, notre objectif étant de leur donner un maximum d'autonomie et d'indépendance.

Nous nous réservons la possibilité de refuser d'intégrer des jeunes reconnus comme toxicomanes ou ayant des comportements sexuels à risques, afin de préserver les jeunes accueillis.

1.5. Les modalités d'accueil

Après avoir défini le profil des publics que nous nous proposons d'accueillir, il semble utile de préciser que chaque enfant fait l'objet d'un contrat d'accueil comme stipulé par la loi, il y est spécifié la durée de son séjour et le mode de sa prise en charge, en collaboration avec les éducateurs référents et, le cas échéant, avec sa famille.

En fonction, du type d'accueil (moyen ou long terme, court terme pour le relais) le projet pédagogique est traité de façon différente, les attentes n'en étant pas les mêmes. On retrouve là l'accompagnement personnalisé offert par les lieux de vie.

Un accueil personnalisé débute, selon nous, par une rencontre. L'admission ne se fait pas sur dossier mais à partir de l'écoute de la demande des travailleurs sociaux.

Leur parole se fait l'écho des potentialités de l'enfant comme des difficultés dans lesquelles il se débat. Elle porte l'empreinte d'un désir dans lequel le jeune est inscrit. C'est en relayant ce désir-là que nous proposons au jeune de s'ancrer dans le lieu.

Le contrat d'accueil est l'instrument de la personnalisation de l'accueil. Il précise le sens de l'accueil, indique les objectifs poursuivis et en définit les modalités. Il est également l'instrument d'une évaluation de ses effets.

L'admission se déroule en plusieurs phases :

- ✚ Un premier contact avec le responsable éducatif du jeune permettra de définir la faisabilité et la pertinence du projet, en tenant compte du groupe déjà constitué à La Louverie.

Une première ébauche de projet pourra être élaborée lors de l'entretien.

Le jeune ne sera pas présent lors de cet entretien, afin de laisser à l'équipe la possibilité de décliner l'offre de placement.

- ✚ Une rencontre à « La Louverie » avec le jeune accompagné de son éducateur pourra, dans un second temps, avoir lieu. Cette première rencontre est l'occasion pour celui-ci de découvrir le LVA.

- ✚ Un séjour de découverte de courte durée pour une prise de contact avec l'environnement nouveau peut être établi, le jeune a aussi son « mot » à dire, ceci nous semble important afin qu'il puisse adhérer à la pleine réalisation de son projet personnel.

Il paraît difficile de l'accueillir si le sujet refuse un tel placement.

- ✚ Un contrat d'accueil spécifique au LVA «La Louverie » est établi entre le jeune, la responsable du LVA et le responsable du service ou établissement placeur.

Ce contrat précise les modalités pratiques de l'accueil, l'identité du référent chargé de suivre la prise en charge du jeune accueilli. Ce référent est désigné par le service ou l'établissement placeur.

Une partie spécifie les grandes lignes du projet personnalisé du jeune accueilli.

Le LVA se réserve le droit d'interrompre l'accueil si l'équilibre du lieu en dépend, mais en respectant les conditions énoncées sur le contrat de séjour.

Tout acte de violence à l'encontre des permanents, ou de comportements sexuels à risques seront des motifs d'interruption de l'accueil.

Il est remis aux permanents du LVA avant l'admission :

- ♥ Une autorisation d'opérer et de soins afin que toute intervention puisse être réalisée en cas d'urgence ;
- ♥ Une attestation d'assurance nominative couvrant les risques R. C. de l'accueilli ;
- ♥ Une carte d'identité (ou éventuellement un passeport) ;
- ♥ Le carnet de santé, la « carte vitale » et l'attestation de la CMU ou de la mutuelle, le numéro d'allocataire CAF ;
- ♥ Une autorisation permanente permettant à l'accueilli de participer à tous les déplacements, y compris dans les autres départements et à l'étranger ;
- ♥ Un certificat médical d'aptitude à la vie collective (dépistage tuberculose).

1.6. Les relations avec la famille de l'accueilli

Chaque relation est différente en fonction de l'histoire de l'accueilli. Les relations famille – personne accueillie – LVA sont effectives. Elles sont clarifiées, définies, par le service placeur et le cas échéant par le juge.

« La Louverie » ne se substitue pas à la famille naturelle et évite de créer des « conflits de loyauté ».

Notre travail doit :

- ♥ permettre aux accueillis de garder des liens avec leurs familles (correspondance téléphonique ou écrite, séjours de week-end et de petites vacances) ;

- ♥ instaurer avec les différentes familles des relations fondées sur le respect, la tolérance, la courtoisie et la reconnaissance de l'engagement de chacun ;

- ♥ offrir la possibilité à la famille de rendre visite au jeune à « La Louverie ». Cet accueil se faisant en journée et sans hébergement, sur place et en concertation avec le service placeur.

II- Entre ville & campagne

2.1. Les relations avec la famille de l'accueilli

M. et Mme CARTON ont fait l'acquisition en juillet 2007, à Lintever sur la commune de Cléguérec, d'une longère ainsi que d'une petite maison et d'une grange sur un terrain de 12 500 m².



Lintever est un lieu-dit comprenant une vingtaine de maisons et fermes, d'une population d'âges variés comprenant des enfants en bas-âge jusqu'à l'adolescence.

Le corps de ferme est composé d'une ancienne longère du XVII^e siècle, de conception familiale, d'une ancienne étable transformée en résidence et d'une petite grange.

Il s'agit d'un bel environnement, au milieu de la nature, propice à une atmosphère apaisante. Ce lieu est calme et isolé sans être « perdu au milieu de nulle part ».

Le lieu de vie « La Louverie » est donc constitué par l'habitation principale de la famille CARTON, disposant également d'un studio « handicap » et de deux chambres d'accueil. À l'origine, il s'agissait d'une longère construite fin du XVII^e^{ème}, début du XVIII^e^{ème} siècle.

À quelques mètres, une ancienne étable reconvertie dans les années 60 en petite maison dispose dès l'origine du projet d'une capacité d'accueil de quatre personnes avec une chambre de veille si nécessaire. Une pièce principale au rez-de-chaussée sert de pièce de vie commune aux accueillis.

La vie s'organise autour de plusieurs pôles de vie commune.

La Petite Maison

- ♥ Le premier pôle est constitué de la petite maison avec un accès par la cour intérieure.
- ♥ L'entrée se fait dans une grande pièce qui est la pièce de vie principale de La Louverie : lieu de convivialité, de détente et d'activités.
- ♥ Elle sert aussi pour les rencontres et pour les formations. Cette pièce est ouverte sur l'entrée principale par une terrasse (de plain-pied) et par une fenêtre sur la cour. Elle donne sur une petite cuisine équipée, (qui sert de cuisine pédagogique pour les projets d'accès à l'autonomie de jeunes) ainsi que sur un couloir conduisant à deux chambres, une salle de bains et des WC indépendants.
- ♥ Le deuxième pôle à l'étage, offre un aspect chaleureux et reposant.
- ♥ À partir de cette pièce, nous avons accès à deux chambres et à une chambre de veille.

La longère

- ♥ La longère est le lieu de résidence de la famille CARTON et permet l'accueil des enfants au sein de la cellule familiale et d'une personne handicapée dans un studio adapté.
- ♥ Un hall d'entrée donne sur la cuisine, sur le salon/salle à manger ainsi que sur un cellier. La cuisine communique avec une deuxième entrée menant au studio handicap.
- ♥ Au 1^{er} étage, 4 chambres, 3 salles de bains ou douches avec WC, dont une grande chambre avec salle de bains pour un ou une fratrie d'accueillis et une plus petite pour les séjours relais.
- ♥ Sur le palier se trouve le bureau de M Carton, ce point est un lieu de repli pour la famille ou un éducateur. Une zone de calme y est instaurée.
- ♥ Au 2^{ème} étage 2 chambres et une pièce d'eau aménagée complètent ce dispositif, pour les enfants de la famille.
- ♥ À l'extrémité de la longère, sur la partie la plus ancienne, se trouve le local atelier dont l'accès est réservé, en attendant son aménagement.

La grange

La grange dispose d'une pièce d'eau et d'un vestiaire donnant accès à une piscine intérieure, ainsi que de deux chambres à l'étage.

À cela, il faut ajouter un espace jardin arboré sur une surface de 12 250 m² sur lequel paissent âne, cheval et chèvres ; un potager est réalisé et entretenu collectivement.

2.2. Localisation et zone d'intervention

L'association se situe en plein cœur de la Bretagne dans le département du Morbihan, au lieu-dit Lintever, à 3km du Bourg de Cléguérec.



Source : Carte de France « www.gauloise.com/img/regions-france.gif » et du Morbihan « guemenesurscorff1.site.voila.fr/photo1295cart... »

Elle se trouve donc à équidistance de Vannes et St Brieuc, sur la petite commune de Cléguérec, à 7km de Pontivy et à 120km de Rennes.

C'est dans un territoire dynamique que l'association s'implante. La commune de Cléguérec est peuplée de 2 835 habitants, située sur le Pays de Pontivy (communauté de communes du Pays de Pontivy, qui regroupe 24 communes totalisant 44 662 habitants) à une heure de route des villes de Vannes, Lorient et Saint Brieuc.



Carte de la Communauté de Commune du Pays de Pontivy.

Cléguérec possède une Bibliothèque, une médiathèque, de nombreuses associations sportives s'y développent.

Sur le plan culturel, on note de nombreuses chapelles, une allée couverte, un étang (activités et parcours sportifs), des fontaines, calvaires et autres sites. Aux alentours de Cléguérec, on peut aussi découvrir la forêt de Quénécan, le Lac de Guérlédan, son barrage, et le musée de l'électricité de Saint-Aignan.

Ce village, chef-lieu de canton, est aussi entouré de quelques sites historiques : les restes du château de Conomor (roi de Bretagne au VIe siècle), le château des Rohan à Pontivy, la grande abbaye de Bon-Repos en rénovation ...

On peut dire que Cléguérec est particulièrement attrayant, étant proche d'une forêt très fréquentée, de points culturels intéressants, et de sites historiques.

De plus la vie économique du village est riche et variée, de par le nombre important d'activités professionnelles installées sur cette commune (boucherie, boulangerie, café, restaurant, coiffeur, notaire, banque, électricien...).

La Louverie est donc située entre ville et campagne, ce qui permet de bénéficier des avantages de la ville en termes d'infrastructures (écoles, commerces...) et du calme et de la sérénité de la campagne, ce qui aide considérablement les jeunes, présents sur la structure, à se poser.

Cet emplacement privilégié offre un large éventail de structures aux alentours du lieu de vie :

STRUCTURES	LIEUX
Ecoles primaires	Cléguérec
Collège	Pontivy
Lycée	Pontivy
Maison de l'enfance	Cléguérec
Médiathèque	Cléguérec
Médecins - Pharmacie	Cléguérec
Commerces et supermarché	Cléguérec
Salle Omnisports	Cléguérec
Plan d'eau du Pontoir (tir à l'arc, kayak)	Cléguérec
Centre équestre	Kergrist (9km)

*Cléguérec est à 5 bonnes minutes de La Louverie, et Pontivy à une dizaine de minutes en voiture.

2.3. Accessibilité

Pour rappel, La Louverie est située en centre Bretagne, à 7km de Pontivy et à 120km de Rennes.

En avion

- ♥ Aéroport de Lann Bihoué – Lorient ;
02.97.87.21.50
- ♥ Aéroport Rennes- Saint Jacques ;
02.99.29.60.00

En train

SNCF - correspondances en car depuis :

- ♥ Vannes (52 Km) ;
- ♥ Saint-Brieuc (63 Km) ;
- ♥ Lorient (56 Km) ;
- ♥ Rennes (109 Km).

En voiture

- ♥ Autoroute Paris-Rennes A11 ;
- ♥ Nationale Rennes- Lorient N24 jusqu'à Ploërmel puis direction Pontivy ;
- ♥ Depuis Pontivy, direction Guémené-sur-Scorff puis Cléguérec.

III- Le projet pédagogique

3.1. L'orientation pédagogique générale

Accueillir et accompagner mais pour quel projet ?

Comme précédemment défini dans nos objectifs, La Louverie est un espace permettant aux enfants et aux jeunes, à la fois de prendre du recul par rapport à un vécu plus ou moins complexe et douloureux, tout en leur permettant de rebondir en développant leur projet personnel et professionnel.

Par son caractère familial, cette structure assure une stabilité et un contexte rassurant et chaleureux pour l'enfant et le jeune, grâce à l'intervention de personnes qualifiées présentes sur le lieu de vie de manière permanente ou de façon ponctuelle.

En fonction des besoins, elle permet d'avoir une approche plus ciblée, personnalisée et professionnelle pour chaque enfant ou jeune.

Par sa qualité rurale, le lieu de vie se veut être un espace de découverte de la nature et de l'environnement. La nature est pédagogique, elle permet aux jeunes de prendre conscience des liens existant entre les êtres humains, la faune et la flore, et de s'enraciner dans le monde qui les entoure. La possibilité de tisser des liens affectifs et sécurisants avec un animal peut aider l'enfant dans son évolution.

La participation aux différentes tâches de la vie courante vise à donner aux jeunes une plus grande autonomie. Apprendre à faire pousser des légumes, les cuisiner, savoir faire des gâteaux, du pain ou des boissons, connaître les différentes tâches ménagères, gérer son budget, apprendre à effectuer les démarches administratives aideront le jeune faire son entrée plus aisément dans la vie adulte.

Ainsi, dans le but d'une intégration réussie, différents objectifs sont fixés :

- ♥ Comprendre et intégrer les notions de respect, de règles, de limites ;
- ♥ Accepter les règles de vie collective ;
- ♥ Acquérir le sens du partage, de la solidarité et de l'autonomie ;
- ♥ Réfléchir sur la différence et la tolérance ;
- ♥ Comprendre les mécanismes de violence et apprendre à mieux réagir face aux conflits ;
- ♥ Analyser et interpréter des comportements et des actes ;
- ♥ Développer le goût de l'effort et du travail bien fait ;
- ♥ Se responsabiliser et tenir ses engagements ;
- ♥ Stimuler l'esprit d'initiative et l'imagination.

L'accompagnement proposé ne pourra pas être uniforme de par la diversité de ses membres et de leur type d'accueil.

Accueil à long ou moyen terme

- ♥ Envisagé pour des enfants à partir de cinq ans, pré-adolescents ou adolescents porteurs ou non de handicap, dans le cadre de la protection de l'enfance ;
- ♥ Soutien dans l'apprentissage complet ou la consolidation des acquis de l'autonomie : projet toujours travaillé avec l'éducateur référent ;
- ♥ Sélection d'accompagnements extérieurs, de l'école correspondant à la problématique de l'enfant, d'activités extérieures ou internes au lieu de vie, selon le degré d'autonomie présenté, avec toujours l'objectif de créer un lien adulte/enfant, enfant/enfant ;
- ♥ La présence des enfants de la famille accueillante permet aussi cet apprentissage de relation à travers la camaraderie, le jeu, le soutien aux devoirs, les services quotidiens liés à la vie familiale.

Accueil relais

Appelé ainsi plutôt que séjour de rupture, nous nous proposons de mettre en place un travail de médiation entre le jeune accueilli et son lieu de vie habituel (famille, institution, famille d'accueil) ; Ce relais offrant un moment de temporisation, doit permettre un retour dans le lieu de vie initial.

Cet accueil a deux objectifs principaux :

- ♥ Lors d'une période de crise, il doit permettre au jeune de prendre du recul. Il faut l'aider à trouver les moyens de réintégrer son lieu de vie habituel, sur des bases différentes avec un nouveau projet ou un projet re-travaillé. Pour cela le jeune doit pouvoir se rendre disponible à un travail sur l'écoute, la relecture des faits passés et le lien.
- ♥ Donner l'occasion à une équipe éducative ou à une famille de « reprendre haleine », de réfléchir sur la place du jeune, en dehors des tensions générées par la crise.

Dans le cas de ce type d'accueil, nous ne pourrions accepter un jeune en cas de crise violente afin de protéger l'ensemble des membres du lieu de vie.

La demande d'accompagnement, la finalité, la durée du séjour n'étant pas les mêmes : la gestion de ces accueils relais est abordée différemment.

3.2. Les moyens pédagogiques

Nous nous attacherons à suivre l'évolution des jeunes dans leurs joies et leurs difficultés selon les deux axes suivants :

- ♥ L'enfant et l'adolescent, ses relations avec sa famille, ses pairs ainsi que le monde extérieur dans sa globalité ;
- ♥ L'enfant et l'adolescent, son corps, son évolution psychique propre.

À la Louverie, dans un contexte différent, les jeunes peuvent apprendre à « vivre ensemble » dans une recherche de partage et de justice. Ils pourront acquérir des outils afin de mieux gérer et contrôler leur propre violence et les conflits dans leur vie quotidienne.

Ensuite, en apprenant à être en harmonie avec son corps, le jeune peut commencer à être dans l'échange positif avec les autres (respect de l'autre, de sa différence, aptitude à l'écoute,...).

En apprenant à comprendre son corps, à l'entendre, à prendre soin de lui, l'enfant apprend à se responsabiliser face à un corps en pleine évolution (soins, diététique, hygiène, esthétique...) et à prendre confiance face au regard de l'autre.

C'est pourquoi nous utiliserons comme vecteurs la nature, l'environnement, l'art et le sport :

- ♥ La nature comme moyen d'enracinement, d'observation et d'analyse ;
- ♥ L'environnement comme moyen de sensibilisation et de responsabilisation ;
- ♥ L'art comme moyen d'exprimer son être le plus profond ;
- ♥ Le sport comme moyen d'encouragement et de dépassement ;
- ♥ Les apprentissages scolaires comme moyen de se construire et de structurer son rapport au monde.

Par le biais de quelles activités journalières?

- ♥ Pour l'enfant ou l'adolescent scolarisé, la scolarité classique s'effectuera dans les établissements proches de Cléguérec.
- ♥ Si le jeune est déscolarisé, un suivi personnalisé (type CNED) pourra être intégré dans la vie quotidienne, en vue d'un retour vers une scolarisation ou un projet (pré)professionnel classique. À cette fin, une enseignante spécialisée-psychopédagogue intervient quotidiennement à La Louverie.
- ♥ Des ateliers internes au LVA sont envisagés : ateliers d'expressions artistiques, soins des animaux (âne, chèvres, chat, chiens, poules,...), entretien d'espaces verts, jardin potager, réfection du petit patrimoine (maçonnerie, menuiserie, mécanique,...), ateliers culinaires ou d'apprentissage ménager, et autres.

LES DIFFERENTES ACTIVITES PEDAGOGIQUES DU LIEU DE VIE :

a) Implication de l'animal dans l'accompagnement

Par cette activité nous cherchons à susciter des réactions visant à maintenir ou à améliorer le potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif du jeune.

« Le contact de l'animal est simple, mais source d'émerveillement constant. »

Il est scientifiquement avéré que le contact avec le pelage d'un animal fait baisser la tension et le rythme cardiaque : c'est « la magie du doux ».

La caresse peut remplacer momentanément les anxiolytiques, parfois diminuer leur utilisation à plus long terme.

Son efficacité a été démontrée dans les domaines suivants:

- ♥ Les rapports avec autrui ;
- ♥ L'éducation ;
- ♥ Les troubles de la personnalité ;
- ♥ L'attention et la concentration ;
- ♥ La dépréciation de soi ;
- ♥ La dépression ;
- ♥ La délinquance ;
- ♥ La violence ;
- ♥ La solitude et l'isolement.

« L'animal domestique peut constituer, en certaines circonstances, un remarquable intermédiaire entre l'enfant et le monde des adultes. »

Au plan communicationnel et psychologique

Le jeu est un outil de communication commun à l'enfant et à l'animal, « *objet de projection* » idéal auquel il est si facile de raconter sa vie ou d'exprimer ses peurs. En outre, la présence de l'animal permet bien souvent de détecter chez l'enfant les carences affectives et émotionnelles dont il souffre et tend également à les combler partiellement.

L'animal fait découvrir à l'enfant la relation de dépendance et la responsabilité. Il est un compagnon, un ami, un confident et à ce titre, rassure, apaise, valorise et sécurise. Si l'animal ne parle pas, à tout le moins, il écoute et on peut tout lui dire par l'attachement qui se crée.

Au plan physiologique

Des études ont montré que le fait de caresser un animal de compagnie réduisait de manière significative la pression artérielle. L'animal à demeure est également conseillé pour les enfants en difficulté, souffrant de troubles de la communication ou d'angoisses extrêmes. Enfin, certains animaux permettent une amélioration des déficiences motrices ou mentales. Parfois, la présence d'un animal familier dans certains lieux de séjours ressentis comme hostile par l'enfant lors d'un premier contact (hôpital, centre d'accueil, lieu de vie et d'accueil) peut se voir recommandée.

ACTIVITES PROPOSEES

Les activités que nous proposons pourront s'effectuer individuellement ou en groupe, mais seront obligatoirement dispensées en présence d'un accompagnateur.

Le maître mot de nos activités est la sécurité et pour ce faire, nous utilisons des animaux exempts de toutes infections et suivis régulièrement par un vétérinaire (âne, cheval, chèvres, poules, lapins, chiens et chats).

♥ Balades à dos d'âne

Les balades se feront durant les vacances ou pendant le week-end avec obligatoirement un accompagnateur.

Le but de cette activité est de solliciter le corps dans son entier, par la tonicité nécessaire à la constante recherche d'équilibre. Des émotions issues de sensations corporelles se manifestent, l'image et l'estime de soi s'affinent et se développent.

L'âne et le cheval "portent" physiquement la personne tout comme il la "soutiennent" de manière psychique.

♥ Alimentation et soins aux animaux

L'enfant apprend à :

- régler son comportement pour respecter l'animal, et donc respecter les autres, c'est l'apprentissage de la citoyenneté et l'insertion dans la société ;
- s'occuper d'un animal qui, de ce fait, le responsabilise.

En prenant soin des animaux, l'enfant se met à l'écoute des autres. Par sa participation active (brosser les animaux, leur donner à manger...), il découvre et comprend le lien qui existe entre les différents éléments essentiels.

Le travail en groupe lors des activités implique un partage des tâches et un esprit de coopération. Les enfants sont acteurs de leurs découvertes, apprentissages ou relations avec l'animal.

La pratique et l'acquisition de nouveaux gestes permettent de mieux comprendre l'environnement et de mieux se connaître.

L'alimentation des animaux n'est pas un spectacle que les enfants regardent! Ce sont eux qui le font (l'animateur fait, l'enfant refait). Les personnes qui vivent ces animations apprennent à connaître les besoins des animaux, à préparer une ration...

Les enfants peuvent être responsables d'un animal que ce soit l'âne, le cheval, les chèvres, les poules, les lapins, les chiens ou les chats.

L'alimentation se fait le matin et le soir. Aux autres moments de la journée, les enfants peuvent participer aux travaux d'entretien des locaux et brosser les animaux.

b) L'informatique pour communiquer

Dans notre projet, créer du lien, entrer en relation, sont des idées fortes. Ce sont d'ailleurs les bases même du travail éducatif.

Si le quotidien reste l'outil premier (et le plus simple à mettre en place) pour mettre en œuvre cette relation, il nous semble qu'il existe aujourd'hui des supports, des outils qui peuvent permettre un travail sur le lien différent de ce qui a été expérimenté jusqu'à présent. L'informatique fait partie de ces outils.

Afin de travailler sur la communication, il nous a semblé utile d'avoir un support aux multiples entrées. L'idée de faire vivre un site Internet, nous paraît intéressante : 4 points ont été retenus :

- ♥ **Un travail sur la communication** : Possibilité de dire par l'intermédiaire du site ce qui ne peut pas être dit de vive voix. Possibilité de s'exprimer à travers le dessin par exemple.
- ♥ **Une évaluation du niveau** : Le travail fourni peut nous permettre de nous rendre compte à travers les différentes phases de création du site, des forces et des lacunes du jeune accueilli.
- ♥ **Un apprentissage de l'outil informatique** : Le travail d'édition, de mise en page, d'écriture se fera à partir de l'informatique. D'autre part, un travail de documentation pourra se réaliser à partir d'outils comme le multimédias, l'internet. Un travail sur la communication pourra se réfléchir et s'expérimenter à travers ces nouvelles façons d'entrer en contact avec le monde.
- ♥ **Revaloriser les jeunes** : La diffusion de ce site permettra de revaloriser les jeunes aux yeux du monde qui les entoure.

c) Découvrir le jardinage

Il semble important de proposer aussi des activités plus concrètes. La possibilité d'entretenir un jardin est de celles-là.

Voici quelques points qui ont retenu notre attention :

- ♥ Le jardin permet de faire découvrir aux enfants le lien direct qu'il peut y avoir entre le travail et son résultat, les salades arrivent dans notre assiette...
- ♥ Le jardin est un excellent outil pour mettre à l'épreuve ses sentiments de toute puissance : j'aurais beau faire, le soleil ou la pluie ne m'obéissent pas.
- ♥ Le jardin apprend la patience, si je tire sur les carottes pour les faire pousser plus vite, cela ne sert à rien, au contraire.

- ✦ Le jardin oblige à une certaine organisation. Il faut gérer le temps et l'espace. Il est absolument nécessaire de se projeter dans le temps pour anticiper ce que sera le jardin au printemps, en été, en hiver.
- ✦ Le jardin réclame un minimum de qualités d'observation. Il peut déboucher sur une découverte plus large de la nature.

Le jardin n'est pas un atelier ou un passage obligatoire. Entretenir le jardin est l'objet d'un choix personnel, l'adulte qui y travaille ne s'occupe pas directement du jeune qui partage ce service.

C'est une tâche partagée, comme le sont d'ailleurs les tâches quotidiennes. La relation qui naît de l'activité partagée en est un fruit inattendu.

La participation d'un jeune à ce type de tâche, sera non pas la résultante d'une obligation posée, mais l'envie, le désir du partage d'une passion découverte au travers du désir de l'autre.

C'est à partir de l'expression d'un plaisir vécu (par le jardinier) que se fera jour le propre désir de l'enfant de découvrir à son tour ce qui peut être source de satisfaction et de plaisir.

d) S'exprimer par les arts

À travers l'art, sa découverte, sa pratique, il est permis à la personne d'exprimer son vécu, son ressenti sans faire intervenir les mots. Elle fait appel à la créativité, à la création.

L'activité artistique utilise le potentiel de l'individu, dans un but thérapeutique ou humanitaire. Elle l'aide à gagner en qualité de vie.

Il n'y a pas d'interprétation de l'œuvre.

L'animateur de l'atelier, adapte son activité en fonction du vécu du jeune et de son potentiel.

Le choix de la technique artistique reviendra principalement au jeune, en fonction de sa sensibilité et de ses goûts, sur proposition de l'animateur.

Ce dernier accompagne alors le jeune dans le cheminement artistique, de la contemplation d'œuvres d'art à la pratique, dans le plaisir d'une activité à but esthétique.

La pratique des activités artistiques peut bénéficier à des accueillis atteints de maladies psychiques, physiques, de lésions cérébrales, d'exclusion sociale, de troubles de la communication et d'expression, de troubles relationnels.

ACTIVITES PROPOSEES

▼ Musique, chant

Composition, pratique d'un instrument, c'est une activité qui demande de la rigueur, de la concentration, de l'écoute de l'autre, qui permet le développement de la créativité, qui apporte de la joie et libère des tensions intérieures.

Chacun apporte son style, le partage, le fait découvrir à l'autre, c'est un outil de communication important à l'adolescence.

▼ Écriture

Elle peut être un loisir mais aussi une manière de transcrire ses émotions, ses rebellions, c'est une forme de libération de soi, de canalisation de l'instinct de vie, qui devient comme une obligation vis-à-vis de soi.

La forme revêt peu d'importance : autobiographique, romanesque, conte, journalistique...

L'écriture accompagnée peut aider à mettre en forme cette expressivité.

▼ Expression théâtrale

S'il est un moyen complet de s'exprimer avec force et passion, c'est bien le théâtre par sa mise en œuvre du corps, de l'esprit et des émotions.

Jouer n'est pas qu'un jeu, c'est aussi une forme vitale du faire apparaître le qui je suis et le ce que je peux faire, ce que je peux être.

L'expression théâtrale devient soudain le support de tous nos non-dits, de toute notre force de création, où la voix porte, le geste est là, le corps aussi.

Le théâtre permet de se dépasser, de se mettre en valeur à travers l'expression d'un autre, d'être reconnu et ainsi permettre le développement de la personne vers un mieux-être.

Moyen d'expression souvent utilisé dans le monde du handicap, il permet aux personnes handicapées, fragilisées de mieux appréhender leurs corps, leurs émotions, l'espace. Il leur permet par la création de guider leur public à travers leurs besoins, leurs vécus, d'être reconnus comme des artistes à part entière.

Le fait de rentrer dans un personnage transfigure l'individu : rend le faible fort, le timide confiant,...

▼ La peinture, le dessin

Il est des choses qui ne se parlent pas, ne s'écrivent pas, ne se jouent pas. Il est des moments où le silence est roi et l'envie de créer présente.

L'expression picturale, par la mise en œuvre de moyens simples permet ce passage direct de l'émotion au montré, de la pensée au geste, de l'œil à la toile.

Que l'on soit attiré par les couleurs, les formes, l'abstrait, le réalisme ou le figuratif, la peinture est le moyen le plus sûr d'aller en silence vers la création.

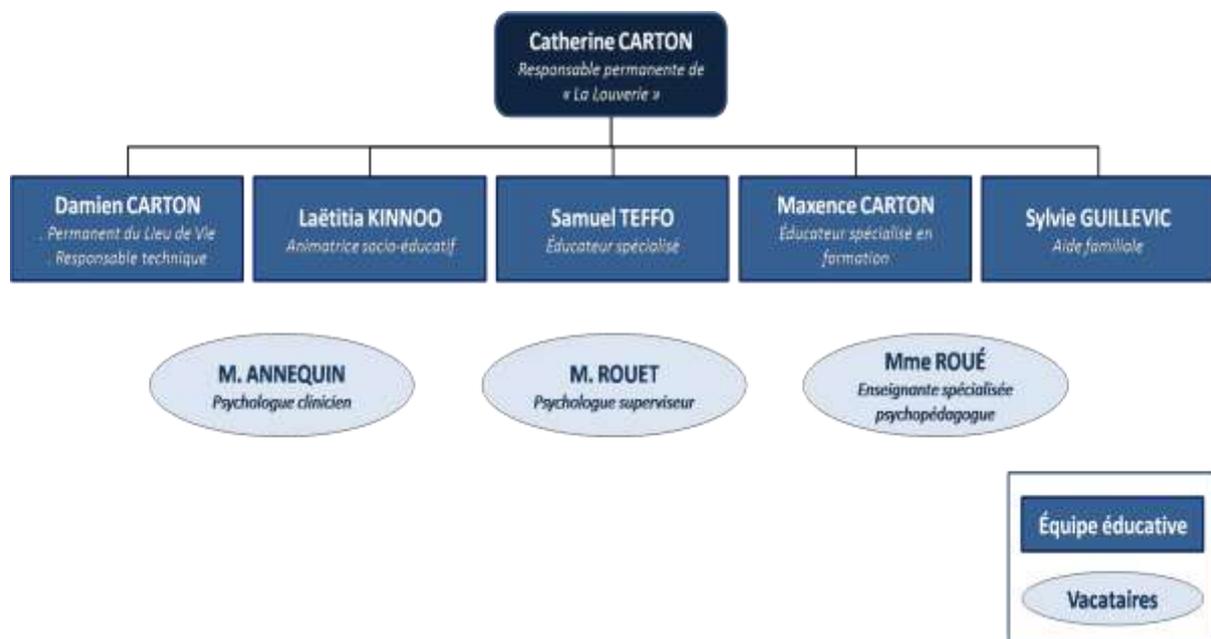
Au moment où il n’y a pas d’interlocuteur, où l’envie est là, le crayon et le pinceau deviennent des moyens puissants, authentiques, démonstratifs, d’un savoir-faire qui s’acquiert vite, se met en œuvre rapidement, et peut être donné à voir sans qu’il soit besoin d’explication.

Par le trait, fruit du pinceau, le dessin est là, il raconte une histoire...

- A l’extérieur du LVA, des activités culturelles, sportives et artistiques sont proposées aux accueillis, en fonction de leurs goûts et des possibilités des structures environnantes ;
- Des sorties à thèmes culturels ou sportifs sont également organisées.

3.3. L’accompagnement pédagogique

L’équipe pédagogique du Lieu de vie est composée de quatre salariés, d’une enseignante spécialisée-psychopédagogue, de deux psychologues et un animateur vacataires, voici son organigramme.



Il est important pour mener à bien le projet fixé d’être entouré par les membres de l’association qui permettent de garder le cap, ainsi que par du personnel compétent et motivé qui, au quotidien, sera sur le terrain.

▼ **Madame CARTON Catherine**, infirmière formatrice, mère de famille nombreuse, fondatrice du projet et propriétaire du site, est une personne impliquée dans la vie associative depuis 30 ans, et tout particulièrement auprès des jeunes.

Catherine CARTON est la responsable administrative, pédagogique et éducative. Elle s'occupe principalement du suivi personnel et scolaire/professionnel des jeunes ainsi que des relations avec les services placeurs. Elle gère le personnel et assure le lien avec la famille de l'enfant et avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

▼ **Monsieur CARTON Damien**, conjoint de Mme CARTON, est permanent du site.

De par ses responsabilités associatives auprès des jeunes, l'accueil de personnes en difficulté et sa profession d'enseignant, celui-ci a toujours soutenu son épouse. Il est solidaire dans la création du projet.

Il est en charge de la responsabilité technique et logistique. Il assume aussi l'animation d'ateliers pédagogiques.

▼ **Melle KINNOO Laetitia**: animatrice socio-éducative et assistante permanente.

Elle est responsable des activités en lien avec l'animal et a pour rôle de seconder les responsables du lieu de vie dans les tâches éducatives, pédagogiques et quotidiennes. Elle veille au bon fonctionnement du lieu de vie lorsqu'elle y est seule, et le cas échéant accompagne les enfants dans leurs différentes activités.

Elle participe aux différentes réunions de travail, et concourt, avec l'aide des responsables du lieu de vie à la rédaction des différents rapports concernant les enfants dont elle est référente.

▼ **Monsieur TEFFO Samuel**, animateur socio-éducatif, s'occupe principalement des activités sportives et corporelles. Il a pour rôle de seconder les responsables du lieu de vie dans les tâches éducatives et pédagogiques quotidiennes.

Il veille au bon fonctionnement du lieu de vie lorsque les permanents sont absents, et le cas échéant accompagne les enfants dans leurs différentes activités.

Il participe aux différentes réunions de travail, et concourt, avec l'aide des responsables du lieu de vie à la rédaction des différents rapports concernant les enfants dont il est référent.

▼ **Monsieur CARTON Maxence**, licencié en psychologie, éducateur spécialisé en formation, intervient également lors des week-ends et vacances scolaires. Spécialisé dans les arts de la musique et du dessin, il est responsable de l'animation des activités artistiques. Il participe également à la vie quotidienne du lieu de vie.

▼ **Madame ROUE Marie-Christine**, enseignante spécialisée, ancienne psychopédagogue des CMPP. Elle s'efforce de prendre en compte la personnalité de l'enfant dans son rapport aux activités scolaires, en s'intéressant en particulier aux conditions psychologiques d'un investissement suffisant et efficace de ces activités. Alors que l'activité pédagogique accompagne les apprentissages scolaires, l'activité psychopédagogique vise à assurer les conditions psychiques de possibilité de ces apprentissages, qui sont dès lors plus son horizon que sa matière même.

▼ **Deux psychologues**, vacataires, interviennent tous les 15 jours. Leur rôle est de superviser pour l'un, l'analyse de la pratique professionnelle et éducative de l'équipe du lieu de vie et pour l'autre, de suivre les jeunes accueillis qui en ont la nécessité.

En plus de cette équipe, sur le site, se rencontre une multitude de personnes d'horizons différents : stagiaires, professeurs, gens de passage qui viennent se poser quelques heures ou quelques jours, invités, bénévoles de l'Association qui participent à l'entretien du jardin ou à d'autres instants de vie.

3.4. Un partenariat éducatif

Dans le cadre du LVA la coopération consiste à réaliser un partenariat en s'associant aux professionnels, administrations, pouvoirs publics, associations, parents, avec l'objectif de partager, de s'apporter une aide mutuelle pour un meilleur accompagnement du jeune accueilli, aide qui ne peut se concevoir dans l'isolement mais bien au sein d'un réseau apte à nous seconder.

La situation géographique qui est la nôtre, facilite l'inscription des jeunes que nous accueillons, dans une vie sociale riche.

L'importance et la vitalité de la commune de Cléguérec, comme la proximité de Pontivy nous offrent un éventail de possibilités importantes susceptibles de répondre aux divers besoins de l'enfant ou de l'adolescent tant dans le domaine de la scolarité, de l'éducation spéciale, de la santé que de la vie culturelle et des loisirs.

En fonction de la problématique des jeunes, de leurs difficultés, de leurs besoins une multitude de réponses adaptées peuvent être mises en œuvre pour favoriser leur épanouissement et stimuler leur développement.

Cette ouverture sur l'extérieur est donc un moyen essentiel d'impliquer le LVA dans une logique de réseau et de l'inscrire dans le tissu social et économique local.

L'inventaire suivant des partenaires n'est pas exhaustif :

- ♥ les services de placement qui adressent les personnes à accueillir et leurs référents ;
- ♥ les animateurs socioculturels des associations locales ;
- ♥ les intervenants spécifiques du LVA (psychologue, ferme pédagogique, artistes locaux...)
- ♥ les établissements scolaires accueillant les jeunes du LVA scolarisés ;
- ♥ les entreprises, artisans, agriculteurs, commerçants accueillant des jeunes en stage ou en formation professionnelle ;
- ♥ les établissements sociaux et médicosociaux de la région ;
- ♥ les familles des personnes accueillies ;
- ♥ les amis et membres de nos familles qui à un moment ou un autre croiseront ces jeunes accueillis. Tous à leur façon contribueront à la prise en charge de ces jeunes. Chacun leur apportera cette part de socialisation qui les aidera à grandir ;
- ♥ Les membres de l'association sur qui nous nous appuyons tant sur un plan administratif que personnel dans la gestion du LVA.

La mise en œuvre de l'action de partenariat tiendra compte de l'importance de développer une cohésion entre les différents acteurs, de valoriser les initiatives et les résultats obtenus et d'associer les partenaires à l'évaluation.

3.5. Les méthodes d'évaluation

À partir du bilan des difficultés et des potentiels de la personne au moment de son accueil, un projet personnalisé est rédigé avec la personne accueillie, les accueillants et l'éducateur référent.

Sur le plan des objectifs généraux, sont fixés, étape par étape, des buts réalistes et concrets avec la personne accueillie, afin de ne pas la mettre en situation d'échec et d'ainsi l'inciter à avoir confiance en ses propres potentialités.

Des bilans réguliers sont effectués avec celle-ci sur son évolution. Le support utilisé est une fiche d'évaluation qui reprend tous les points d'évolution attendus.

Des bilans de situation sont régulièrement adressés au référent, ponctuellement quand un événement exceptionnel se passe. Nous entretenons également des contacts téléphoniques réguliers et/ou en cas de nécessité.

Lors du temps de réunion hebdomadaire, les permanents réfléchissent aux outils éducatifs mis en œuvre et à leur efficacité pour chacun des jeunes et le notifient sur le cahier prévu à cet effet.

Si le jeune arrive à exprimer ses difficultés, ses ressentis lors d'échanges prévus ou même de façon informelle, pendant une activité en relation plus individuelle avec un(e) permanent(e) ou bien lors des bilans, en compagnie du référent (et de la famille quand cela est possible), il est plus facile de mesurer la pertinence de l'évaluation de ces outils à son égard.

3.6. L'organisation des journées

« Les jours se suivent et ne se ressemblent pas »

Pouvoir se repérer, permettre la mise en place de « rituels » est important. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans un fonctionnement immuable où l'imprévu n'aurait pas sa place, mais plutôt de se donner des repères, qui peuvent servir en cas de besoin à rassurer les uns et les autres.

C'est pourquoi nous organiserons nos journées, les soirées et les week-ends autour d'un fonctionnement type.

La journée

- ♥ **Lever** : pour les enfants scolarisés, le lever se fait vers 7h, pour ceux qui ne seront pas scolarisés (ou en attente), il nous paraît important de maintenir un lever relativement tôt (8h) afin de ne pas prendre de mauvaises habitudes. Les accompagnements des enfants se font en fonction des âges. Les plus jeunes sont accompagnés à l'école.
- ♥ **Matinée** : à l'école ou au collège. Pour ceux qui ne seront pas scolarisés, la matinée sera organisée autour de la vie du lieu de vie.
 - Apprentissages divers (scolaire ou technique), participation aux tâches quotidiennes (courses, ménage, entretien de la maison, jardin, soins aux animaux,).
 - Dans le cas d'un jeune en attente d'appartement ou en recherche de travail, un soutien lui sera apporté pour s'occuper des différentes démarches administratives.
- ♥ **Mi-journée** : Retour des enfants scolarisés, repas et temps de détente, puis retour à l'école.
- ♥ **Fin d'après-midi** : Après un temps de goûter, moment convivial important, nous assurerons le suivi des devoirs et des leçons. Un soutien scolaire spécifique sera mis en place suivant les enfants.
- ♥ **Soirée** : La soirée sera bien entendue organisée suivant les âges. Pour les moins de 14 ans, tout le monde gagne sa chambre vers 20h 30, et l'extinction des feux se fait vers 21h, les plus jeunes se couchent vers 20h.

Au-delà de 14 ans, le coucher se fera en fonction de l'heure du lever le lendemain, mais il nous semble indispensable (en semaine) que les jeunes soient couchés tôt.

Les week-end, et jours de vacances

L'organisation du week-end et des vacances, est quelque chose de plus délicat à prévoir. Tout dépendra des enfants restant au lieu de vie.

Il ne nous paraît de toute façon pas forcément opportun d'organiser ces temps de façon trop occupationnelle.

Les vacances sont organisées en concertation, chaque enfant devant s'impliquer dans l'élaboration du programme.

Les enfants, les jeunes ont besoin de temps libre, de temps où ils "s'ennuient". C'est souvent de cette inaction que naît le désir d'action.

Cependant ces temps d'oisiveté ne peuvent être utiles que si les adultes sont présents et renvoient aux jeunes leur inaction. Comme pour le jardin, ou toutes les autres activités faites par l'adulte à ce moment, c'est dans le plaisir perçu chez l'autre, que l'enfant pourra modeler son propre désir.

Cependant, il est bon que des propositions (raisonnables) soient faites à ceux qui restent. Des activités hors du lieu de vie seront envisagées : randonnée, piscine, foot, tir à l'arc, visites culturelles, camps...

Mais c'est aussi pendant ces temps de week-end que le travail sur le site Internet pourra être entrepris, que le jardin sera fait, que certains travaux d'entretien pourront être envisagés.

Par ailleurs, chacune des personnes vivant à La Louverie participe aux tâches ménagères dans la mesure de ses moyens. Chaque jeune est tout d'abord responsable de l'entretien de sa chambre. Il participe à la vie de la maison, et suivant sa disponibilité à l'élaboration des repas et à la vaisselle.

Chaque quinzaine, un temps de rencontre est organisé le lundi midi après le repas afin de faire le point sur la période écoulée et d'établir le programme futur. Ceci pour faire participer activement l'ensemble des enfants ou jeunes à la vie de La Louverie, chacun pouvant aussi à ce moment, exprimer ses sentiments ou ressentiments dans le respect mutuel, évoquer des projets ou des souhaits d'activités.

C'est un moment convivial et vivant où tout le monde se retrouve autour de la table pour discuter de ce qui va et de ce qui ne va pas !

En conclusion

La Louverie se veut donc être un tremplin pour repartir dans la vie, un lieu entièrement projeté vers l'avenir et la réinsertion.

Par insertion, nous entendons : « *être bien dans la société* ».

Un LVA, c'est une possibilité d'accueil supplémentaire, complémentaire des accueils déjà existants, offerte aux enfants et aux jeunes, porteurs ou non de handicap.

Ce que nous souhaitons être : un relais vers un demain choisi, compris...

Les membres de l'association « La Louverie »

